

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 27 MARS 2019

Etaient présents : Christian LORDI, Maire

Mmes Ms. LUCET Evelyne, MANSOIS Jean-Louis, LABIGNE François, AULOY Gilles, CHOMIENNE Christian, MOREAU Gérard, PLE Philippe, LACHINE Pascale, MATIAS-CAETANO Edmond

Absents : Mme MATIAS-CAETANO Maryse (qui a donné son pouvoir à M. MATIAS-CAETANO Edmond), M. LEHALLEUR François (qui a donné son pouvoir à M. AULOY Gilles et M. LESUEUR Michaël (qui a donné son pouvoir à M. CHOMIENNE Christian).

Mme TARPENT était présente pour le budget.

2019.3.1. Désignation du secrétaire de séance

M. MATIAS-CAETANO Edmond

2019.3.2. Compte administratif 2018- budget principal

Mme TARPENT, trésorière, donne lecture du compte administratif 2018 qui se présente comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018		
011	Charges à caractère général	155 884.55 €
012	Charges de personnel	260 873.65 €
042	Opération d'ordre entre sections	61 630.14 €
65	Autres charges de gestion courante	218 676.09 €
66	Charges financières	5 948.74 €
67	Charges exceptionnelles	974.51 €
	Total dépenses de fonctionnement	703 987.68 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018		
013	Atténuation de charges	11 704.06 €
042	Opération d'ordre entre section	2 050.68 €
70	Produits des services	26 885.13 €
73	Impôts et taxes	483 809.00 €
74	Dotations et participations	124 338.26 €
75	Autres produits de gestion courante	24 071.31 €
76	Produits financiers	2.94 €
77	Produits exceptionnels	50 000.00 €
	Total recettes de fonctionnement	722 861.38 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2018		
040	Opération d'ordre entre section	2 050.68 €
041	Opérations patrimoniales	685.82 €
16	Remboursement emprunts	26 874.38 €
204	Subventions d'équipement versées	38 166.69 €
21	Immobilisations corporelles	47 911.24 €
	Total dépenses d'investissement	115688.81 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018		
040	Opérations d'ordre entre section	61 630.14 €
*04		
1	Opérations patrimoniales	685.82 €
10	Dotations fonds divers	85 773.92 €
16	Emprunts	170 000.00 €
	Total recettes d'investissement	318 089.88 €

2019.3.3. Approbation du compte administratif 2018- budget principal

M. LORDI a quitté la salle lors du vote du compte administratif. Sous la présidence de M. LABIGNE, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2019.3.4. Approbation du compte de gestion 2018 – budget principal

Les montants du compte de gestion étant identiques à ceux du compte administratif, le compte de gestion 2018 est approuvé à l'unanimité.

2019.3.5. Affectation des résultats budget principal

Le compte administratif laisse apparaître un résultat de fonctionnement de 167 484.27 € et à la section investissement un excédent de 139 406.86 € auquel on déduit le solde des restes à réaliser d'un montant de 900 €

L'affectation des résultats s'effectue comme suit :

Section investissement : Recettes au 001 139 406.86 €
Section fonctionnement : Recettes au 002 167 484.27 €

2019.3.6. Contributions directes – vote des taux d'imposition 2019

M. LORDI propose de maintenir les taux de l'an dernier soit :

- Taxe d'Habitation 9.79 %
- Taxe Foncier Bâti 19.02 %
- Taxe Foncier Non Bâti 41.79 %

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

2019.3.7. Budget primitif 2019 – budget principal

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019		
011	Charges à caractère général	145 650.00 €
012	Charges de personnel	259 756.32 €
023	Virement section investissement	152 094.66 €
042	Opération d'ordre entre sections	11 209.00 €
65	Autres charges de gestion courante	239 954.00 €
66	Charges financières	6 365.00 €
67	Charges exceptionnelles	20 758.29 €
	Total dépenses de fonctionnement	835 787.27 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019		
002	Excédent antérieurs reporté	167 484.27 €
013	Atténuation de charges	1 000.00 €
70	Produits des services	29 400.00 €
73	Impôts et taxes	491 786.00 €
74	Dotations et participations	126 117.00 €
75	Autres produits de gestion courante	20 000.00 €
	Total recettes de fonctionnement	835 787.27 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019		
041	Opérations patrimoniales	1 624.87 €
16	Remboursement emprunts	39 960.52 €
	Programmes d'investissement	324 545.00 €
	Total dépenses d'investissement (*)	366 130.39 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019		
001	Solde d'investissement reporté	139 406.86 €
040	Opérations d'ordre entre section	11 209.00 €
*041	Opérations patrimoniales	1 624.87 €
10	Dotations fonds divers	13 195.00 €
13	Subventions	36 300.00 €
21	Immobilisations corporelles	12 300.00 €
	Total recettes d'investissement	214 035.73 €

(*) Détail programmes d'investissement

TOTAL				323 645.00 €	36 300.00 €
Opération 45 Aménagement voirie sécurité et eaux pluviales	Ar-ticle	LIBELLE		DEPENSES	RECETTES
		45			
	1323		Subvention traitement eaux pluviales		8 950.00 €
	45	2152	aménagement mare	37 000.00 €	
	45	2152	aménagement côte d'Annebault	16 700.00 €	
	45	2152	arrêt de car	2 000.00 €	
Total programme				55 700.00 €	8 950.00 €
Travaux école Opération 39	Ar-ticle	LIBELLE		DEPENSES	RECETTES
	39	2313	assainissement	14 150.00 €	
				0.00 €	
Total programme				14 150.00 €	0.00 €
Programme 46 Aménagement voirie surélevé	Ar-ticle	LIBELLE		DEPENSES	RECETTES
	1323		Subvention surélevé		10 675.00 €
	46	2152	aménagement carrefour	96 308.00 €	
	46	2152	Trottoir RD313 devant école	9 145.00 €	0.00 €

Total programme				105 453.00 €	10 675.00 €
Programme 47 Aménagement sente liaison douce	Ar- ticle	LIBELLE		DEPENSES	RECETTES
	1348		Subvention sente piétonne SNA		6 000.00 €
	47	2152	Sente piétonne	74 400.00 €	
	1323		Subvention sente Département	0.00 €	10 675.00 €
47	2041582	éclairage public sente	15 000.00 €		
Total programme				89 400.00 €	16 675.00 €
Programme 999 Achat matériel et outillage mobilier	Ar- ticle	LIBELLE		DEPENSES	RECETTES
	999	21571	tracteur tondeuse	17 372.00 €	
	999	2152	barrière école	0.00 €	
	999	2152	Jardinières	5 570.00 €	
	999	21531	bouches à incendie	30 000.00 €	
Total programme				52 942.00 €	0.00 €
Programme 998 Travaux bâtiments	Ar- ticle	LIBELLE		DEPENSES	RECETTES
	998	2181	Serrures électroniques	2 000.00 €	
	998	2313	Aménagement WC bibliothèque	4 000.00 €	
Total programme				6 000.00 €	0.00 €

2019.3.8. Vote des subventions 2019

- Association des loisirs de Port-Mort 1 400 €
- Club CPN 450 €
- Comité des fêtes 1 600 €
- La prévention routière 80 €
- Société de chasse de Port-Mort 300 €
- Association de sauvegarde de Port-mort 300 €
- Centre de formation des apprentis 130 € (2 jeunes de Port-Mort sont concernés)
- Association Port-Mort en Scène 2 000 €
- Comice Agricole 500 €

Soit un total de 6 760 €

Tous les conseillers municipaux ont voté pour.

2019.3.9. Budget annexe site de Châteauneuf – compte administratif 2018

Mme Tarpent donne lecture du compte administratif 2018 et précise qu'il laisse apparaître un résultat d'exercice de 15.61 €.

2019.3.10. Approbation du compte administratif 2018- budget annexe site de Châteauneuf

M. LORDI a quitté la salle lors du vote du compte administratif. Sous la présidence de M. Labigne, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2019.3.11. Approbation du compte de gestion

Les montants du compte de gestion étant identiques à ceux du compte administratif, le compte de gestion 2018 est approuvé à l'unanimité.

2019.3.12. Affectation des résultats budget – budget annexe site de Châteauneuf

Les excédents de fonctionnement et d'investissement sont à reporter au budget primitif 2019.

Fonctionnement au 002 recette 4 559.60 €
Investissement 001 recette 1 220.77 €

2019.3.13. Budget primitif 2019 – budget Annexe Site de Châteauneuf

Il est proposé le budget suivant :

Investissements Dépenses 5 559.60 € :

- 21318 autres bâtiments communaux 5 559.60 €

Investissements Recettes 5 559.60 € :

- 001 solde exécution reporté 1 220,77 €
- 021 virement de la section fonctionnement 4 338.83 €

Fonctionnement dépenses 4 559.60 €

- 61521 entretien terrain 220.77 €
- 023 Virement à la section investissement 4 338.83

Fonctionnement recettes 4 559.60 €

- 002 excédent antérieur reporté 4 559.60 €

Ce budget est approuvé à l'unanimité.

2019.3.14. Demande de subventions département pour le carrefour Grande Rue

Le département peut financer ces travaux à hauteur de 35 % pour un montant des travaux plafonné à 30 500 € HT, soit la somme de 10 675 €, ces dépenses ont été prévues au budget primitif 2019 il faut donc faire une demande de subvention auprès du département.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire ou un de ses adjoints à déposer cette demande de subvention et à signer tout document afférent à ces travaux.

2019.3.15. Demande de subventions département pour l'aménagement de la sente

Suite à la réunion du département, il s'avère que celui-ci propose un financement pour l'aménagement de la Sente à hauteur de 35%, pour un montant des travaux plafonné à 30 500 € HT, soit la somme de 10 675 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire ou un de ses adjoints à déposer cette demande de subvention et à signer tout document afférent à ces travaux

2019.3.16. Demande de subventions département pour l'arrêt de car Grande Rue

Pour pouvoir prétendre à une subvention du département pour l'arrêt de car, il faut également faire les bordures des trottoirs ce qui n'est pas prévu au budget pour cette année, Le Conseil Municipal décide donc, à l'unanimité, d'abandonner cette demande de subvention.

2019.3.17. Vente du tracteur

Suite à l'achat du nouveau tracteur, Christian LORDI propose de vendre l'ancien pour la somme de 1 000 €.

Le Conseil Municipal accepte et donne son autorisation pour que le Maire, ou l'un de ses adjoints, signe tous les documents nécessaires à cette vente.

2019.3.18. Vente véhicule

La commission des finances a décidé de vendre un des véhicules de la commune qui ne sera plus utile suite à l'achat du tracteur. Ce véhicule est coté 11 300 € et le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour que le Maire ou l'un de ses adjoints trouve un acheteur et signe tous les documents afférents à cette vente.

2019.3.19. Renouvellement ligne de trésorerie

La ligne de trésorerie de la commune se termine en avril 2019. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler cette ligne et charge le Maire, ou un de ses adjoints, de signer les documents nécessaires à son renouvellement pour un montant de 55 000 €.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 55.